



■ **Chères Moncelloises, Chers Moncellois,**

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous souhaiter une excellente année 2021.

L'année 2020 a été éprouvante pour nous tous. Nous avons dû affronter une pandémie mondiale et changer nos habitudes, nos vies sociales, professionnelles et associatives. Nous avons été éloignés de nos familles et de nos amis durant de longs moments. Et particulièrement nos aînés qui ont besoin d'être entourés.

J'ai une pensée émue pour toutes les personnes qui ont été victimes de ce virus ravageur ainsi que pour leurs proches.

J'adresse aussi une pensée toute particulière aux commerçants, restaurateurs, entrepreneurs, artisans, professionnels indépendants, associations, qui souffrent et qui subissent de plein fouet les conséquences économiques de cette crise sanitaire sans précédent.

Nous avons pu compter depuis le début de cette épidémie sur la mobilisation sans faille du personnel communal. **Je l'en remercie.**

Malgré tout, entre restrictions, confinements et couvre-feu, nous avons travaillé sans relâche depuis le mois de mai pour répondre à vos attentes et aux engagements que nous avons pris.

Plusieurs gros dossiers sont finalisés ou en bonne voie de l'être : l'achat de la maison de l'ancien garde barrière,



la régénération du forage de notre puits, la création d'une station de traitement de l'eau. Et sur l'un des sujets les plus importants, le lotissement des Hirondelles, une solution a été trouvée.

En dépit des contraintes rendant impossible (ou presque) l'organisation de manifestations, nous avons souhaité dynamiser notre village durant les fêtes de fin d'année. Vous avez pu constater que notre Saint Nicolas, accompagné du père Fouettard, était en grande forme.

Ils ont pu apprécier les décorations de Noël créées par nos agents techniques et surtout l'implication que vous, Moncellois, avez mis à illuminer vos maisons. **Merci à vous.**

En attendant de pouvoir se retrouver, se rassembler, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Chaleureusement.

Matthieu SIGIEL



Retrouvez les vœux sur Youtube :  
<https://www.youtube.com/watch?v=TdRihW3ZZM4>

# RÉSULTATS DES CONCOURS

## ■ ÉLECTION DE L'ALIMENT PRÉFÉRÉ DES ÉLÈVES

Cette animation proposée par ELIOR, fournisseur de la cantine scolaire, a permis aux enfants d'élire leur aliment préféré. Carole la Carotte aura bien tenu son rang mais c'est Patrice le Pain qui remporte le trophée. Les enfants et les ATSEM ont bien apprécié ce moment.



## ■ CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Vous aviez visiblement à cœur d'illuminer notre village. **B.R.A.V.O !** Tous les quartiers de Moncel ont ainsi été décorés et mis en scène. Le 29 décembre, 33 maisons ont été évaluées par le jury. C'est la famille CONSTANTIN (allée du Bouvreuil) qui gagne le concours : félicitations !

La famille BARBIER (rue de la Grande Corvée) se place 2<sup>ème</sup> et la famille FELTIN (rue de la Grande Corvée) termine 3<sup>ème</sup>.

Ils se partageront la dotation prévue à ce concours : 150 euros en bons d'achat.



## ■ ÉLECTION DU «PULL DE NOËL LE PLUS MOCHE»

Vous avez été nombreux à participer à ce drôle de concours, sur la page Facebook du village. De la bonne humeur en cette fin d'année et au final c'est **Timéo GASCON** qui a survolé les débats. Ses parents peuvent être fiers ! Merci à ceux qui ont arboré fièrement leurs pulls de Noël : Laëticia THUNY, Mickaël CRETEAU, Matthieu SIGIEL et sa famille, Matthieu COLIN, Dominique POIROT, Nadège PICCIRILLI, Claire MANGINOT et sa famille, et les ATSEM, arrivées 2<sup>è</sup>.



Le Top 5 : Timéo GASCON, Nadège PICCIRILLI, les ATSEM, Matthieu COLIN et Laëticia THUNY.

## ■ DÉFILÉ DE SAINT NICOLAS

Le 6 décembre, la nuit tombait doucement sur Moncel-lès-Lunéville. Difficile période aussi pour Saint Nicolas, obligé de faire avec toutes les restrictions sanitaires. Mais il est venu ! Pour voir les petits et les grands aux quatre coins du village. En musique, il a distribué papillottes et clémentines aux Moncellois-es qui l'attendaient, dans un froid pinçant.

Il en aura vu des yeux émerveillés ce jour-là, le Saint Nicolas. Visiblement, les enfants ont été particulièrement sages cette année, vu le nombre de chocolats distribués.

Ce défilé a été un véritable succès populaire, rendu possible grâce au travail conjoint du Foyer Rural, de la Commission Fêtes et Cérémonies et aux agents de la commune. Merci à eux.

PS : Le Père Fouettard souhaite faire savoir qu'il a également passé un agréable moment, même s'il n'a rien eu à faire.

# FÊTES ET CÉRÉMONIES



# SÉCURITÉ



## ■ VOISINS SOLIDAIRES ET ATTENTIFS

Une réunion publique a été organisée le 5 octobre 2020 avec la participation de la Police Nationale en la personne du Commandant GERRIER et du Major GOSSET.

L'objectif : présenter l'organisation «Voisins Solidaires et Attentifs», répondre aux questions des personnes présentes et ainsi renforcer le dispositif au sein du village avec de nouveaux référents.

19 personnes étaient présentes à cette réunion. Les représentants de la Police ont rappelé le rôle de chacun au quotidien :

- être vigilant aux personnes isolées et/ou nécessitant une attention particulière ;
- être vigilant lorsque l'on constate quelque chose d'inhabituel ;
- être vigilant avec les véhicules ayant un comportement particulier (circulant très doucement et/ou très souvent).

**Pour faciliter les échanges avec la municipalité, nous avons besoin de référents dans chaque quartier de la commune.**

Vous souhaitez devenir référent «**Voisins Solidaires et Attentifs**» ? Contactez **Grégory GASCON** :  
07.60.39.35.12 ou [gregorygasconapm@gmail.com](mailto:gregorygasconapm@gmail.com)

Le principe est le suivant :

1. Vous remarquez quelque chose d'étrange, d'anormal ou d'inhabituel
2. Vous prévenez le référent de votre quartier
3. Le référent informe le maire ou le conseiller sécurité
4. La municipalité en informe les services de Police.

Si toutefois une personne est témoin d'un cambriolage, d'une agression, elle ne doit pas hésiter à appeler directement le 17.

Nous recherchons encore des volontaires pour devenir référent pour les quartiers suivants :

- allée du Lorient
- avenue de l'Europe
- rue des Hirondelles
- rue du Vieux Pont
- rue du Tuilier





## ■ FORMATION PREMIERS SECOURS - PSC1

La 1<sup>ère</sup> session de formation aux gestes de premiers secours a réuni 7 Moncellois le 10 octobre. Proposée par l'Association des Secouristes Français Croix Blanche, la matinée a été principalement axée sur la théorie (alerter, sécuriser, organiser les secours).

Après un repas commun qui a permis à chacun de partager un moment convivial, l'après-midi a été dédié à la pratique sous forme de mises en situation : apprentissage de la PLS (Position Latérale de Sécurité), des massages cardiaques manuels et assistés (utilisation des défibrillateurs), méthode de secours à une personne qui s'étouffe...

**Une nouvelle session** sera proposée aux Moncellois au cours du mois de mars 2021. La formation et le repas de midi sont pris en charge par la municipalité.

Si vous êtes intéressé par la formation 1<sup>ers</sup> secours - PSC1, merci de contacter **Grégory GASCON**  
07.60.39.35.12 ou [gregorygasconapm@gmail.com](mailto:gregorygasconapm@gmail.com)



## ■ PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

A la demande du sous-préfet, nous avons revu l'intégralité du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Il permet de définir les personnes et leurs rôles dans la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires tels qu'une tempête, une inondation, une rupture de barrage, le transport de matières dangereuses, la station essence de CORA.

Des fiches de poste pour chaque mission ainsi qu'un circuit de diffusion de l'alerte ont ainsi été élaborés.

Les populations nécessitant une attention particulière, les moyens matériels et humains nécessaires à la gestion de ce type d'incidents ainsi que les lieux susceptibles d'accueillir la population moncelloise en cas de problème, ont fait l'objet d'un recensement minutieux.

## ■ POINT DE RASSEMBLEMENT

**Le point de rassemblement de la commune, en cas d'incident majeur, est situé au niveau de la ferme de la Fourasse.**

# ÇA BOUGE À MONCEL

## ■ ACQUISITION DE LA MAISON SNCF

La maison de l'ancien garde barrière, sise rue de la Machine, était laissée à l'abandon depuis de nombreuses années par ses propriétaires, vivant dans le sud de la France. Délabrée, ouverte aux quatre vents et squattée, cette «verrue» pour le quartier est devenue au fil du temps un véritable problème en matière de sécurité.

Dès sa prise de fonction, Matthieu SIGIEL s'est rapproché des propriétaires afin d'évoquer le projet de la nouvelle équipe élue : récupérer la maison et réhabiliter l'espace pour en faire un square avec liaison piétonne entre la rue de la Machine et la zone commerciale Hélène-BOUCHER en concertation avec l'enseigne LIDL.

6 mois plus tard, l'acte de vente est signé, entérinant la première et indispensable étape de ce projet de valorisation du quartier.

La réalisation des diagnostics réglementaires (plomb et amiante) puis la démolition du bâtiment devraient pouvoir se réaliser au cours du premier semestre 2021.



# DOSSIER HIRONDELLES

**Moncel Info** : Matthieu SIGIEL, vous étiez conseiller municipal sortant. Quelle était votre connaissance du dossier «Hirondelles» à ce moment là ?

**Matthieu SIGIEL** : Nous savions que la Société COCORINOV avait été liquidée et que le liquidateur devait faire le nécessaire. Nous souhaitions cependant faire fonctionner les garanties. Il faut savoir que pour des chantiers de cette envergure, il faut que les aménageurs apportent des garanties financières. Cela s'appelle une GFA (Garantie Financière d'achèvement).

Sur ce dossier, ce n'était pas le cas. Après des recherches, la banque avait attesté que les aménageurs avaient bien les fonds, mais ce n'était pas une garantie. Cela ne restait qu'une attestation, malheureusement.

Par conséquent, la municipalité a mandaté un cabinet d'avocats pour l'accompagner sur ce dossier. Aller au procès prendrait du temps et nous avons alors décidé à l'unanimité de budgétiser les travaux de voirie, afin que le lotissement puisse être terminé.

Mais hélas, une nouvelle problématique est apparue, le liquidateur ayant omis de rétrocéder la voirie du lotissement à la commune.

La commune n'étant pas propriétaire de la voirie, les travaux de fin d'aménagement, pourtant budgétés, ne pouvaient donc pas être réalisés. En effet, la trésorerie ne pouvait par conséquent pas régler les montants des travaux à l'entreprise retenue pour finir le lotissement.

Suite à ces événements, le Conseil Municipal a régulièrement demandé l'état d'avancement de ce dossier au Maire de l'époque. À ses dires, nous devions être en procès contre le notaire, la banque, le lotisseur, ...

Conscient de l'importance de ce sujet, vous avez, dès votre prise de fonction, fait l'état des lieux. Quel fut-il ?

J'ai effectivement repris contact avec notre cabinet d'avocats pour faire le point et surtout sur l'avancée de ces procès. A ma grande surprise, les avocats m'ont informé qu'aucun procès n'était en cours, qu'ils attendaient des nouvelles de la municipalité depuis deux ans. Effectivement une convention existait, pour réaliser une étude afin de trouver une solution. Mais rien n'évoquait un quelconque procès.



# DOSSIER HIRONDELLES

*Comment avez-vous procédé pour aboutir à un résultat, 6 mois après votre prise de fonction ?*

Après un échange avec nos avocats début juillet 2020, je leur ai demandé de trouver une solution pour sortir de cette impasse. Maître LOCTIN a tenu sa promesse de nous apporter plusieurs solutions pour la fin du mois de septembre.

Avec mes adjoints nous avons donc étudié les 3 options proposées. Avec les conseils et les explications de notre avocat lors du Conseil Municipal d'octobre, nous avons validé à l'unanimité la solution d'une rétrocession d'office de la voirie.

*En quoi va consister cette procédure ?*

Cette procédure va nous permettre de récupérer la voirie assez rapidement. Nous allons lancer une enquête d'utilité publique. Une commissaire enquêteur a été nommée pour suivre ce dossier.

*Comment les habitants du lotissement vont-ils pouvoir être acteurs de cette procédure et lui donner un maximum de chance d'aboutir ?*

Les habitants du lotissement vont avoir un rôle très important à jouer. Cela fait plusieurs années qu'ils attendent que leur lotissement soit terminé et nous allons leur en donner la possibilité.

Une communication plus détaillée sera menée auprès des habitants du lotissement des Hirondelles. Nous viendrons à votre rencontre, répondre à vos questions et vous apporter les informations nécessaires pour mener à bien cette procédure.

Il va donc y avoir une **enquête d'utilité publique à compter du 1er mars et pour une durée de 15 jours**. Un registre sera disponible en mairie afin de recevoir toutes les questions ou arguments qui concernent le lotissement.

J'invite donc tous les résidents à écrire ce qu'ils ressentent depuis des années. Ils pourront également rencontrer la commissaire enquêteur lors d'une permanence en mairie le **6 mars 2021 de 10h à 12h**.

*Au final, pouvez-vous donner une échéance pour la finalisation de cette procédure ?*

Selon le retroplanning que nous avons validé, nous pensons pouvoir finaliser cette procédure au cours du 2eme trimestre 2021.



*Il faudra ensuite finir les travaux de voirie et d'aménagement du lotissement. Comment comptez-vous travailler sur la finalisation de ce dossier ?*

Nous travaillerons avec les habitants du lotissement. Je veux avoir leur ressenti et les impliquer dans leur futur cadre de vie.

Et je souhaite qu'il soit agréable. Nous allons travailler sur la végétalisation, sur la sécurité routière et sur le stationnement.

Cela reste toujours délicat de donner une échéance. Mais je pense pouvoir vous dire que si nos agendas concordent avec l'entreprise sélectionnée, les travaux seront terminés pour le dernier trimestre 2021.

# ASSOCIATIONS & SPORT

## ■ UNE ANNÉE 2021 PROMETTEUSE

En 2020, l'organisation d'évènements a été un véritable casse-tête, quand cela n'était pas tout simplement interdit.

Le 3 octobre se tenait la première réunion regroupant l'ensemble des associations du village. Se retrouver, se parler et créer une synergie positive pour développer le dynamisme du village.

L'occasion aussi d'évoquer les difficultés liées à cette situation sanitaire, les modes de communication avec les adhérents et également, l'occasion de valider ensemble un protocole COVID afin de garantir la sécurité de tous les adhérents.

Le 29 décembre, les Commissions «Associations, Sport et Jeunesse» et «Fêtes et Cérémonies» ont planché sur les projets de l'année 2021. Les idées sont là, les dates se précisent pour les manifestations et activités qui vont ponctuer l'année.



## ■ ÉTANG : UN NOUVEAU RÈGLEMENT

Le 7 novembre, une réunion avec le Foyer Rural et un représentant des pêcheurs a permis d'engager une réflexion pour faire évoluer le règlement des usagers de l'étang.

Cette réunion a également été l'occasion d'évoquer quelques travaux d'aménagement des abords de l'étang : amélioration du coin barbecue, mise en oeuvre d'une zone de stationnement sont des idées qui ont émergé.



# AIRES DE JEU

## ■ AIRE DE LA GRANDE CORVÉE

L'aire de jeux de la Grande Corvée a fait l'objet de travaux paysagers en ce début d'hiver. 4 beaux érables ont ainsi pris place pour apporter de l'ombre aux beaux jours et des bancs vont être installés pour que parents et enfants puissent profiter de la zone de jeu.

Une réflexion est en cours pour équiper l'aire avec de nouveaux jeux. La deuxième tranche de travaux d'agrément paysager se poursuivra au cours de l'année.

## ■ SÉCURISATION DES AIRES DE JEUX

Le contrôle de sécurité obligatoire des aires de jeux, réalisé annuellement par un organisme habilité, a pointé des dysfonctionnements et en particulier au niveau de l'aire de jeux de la mairie.

Défaut de plaque signalétique, sol amortissant à revoir, pièces défectueuses, des problématiques qui ont conduit à une fermeture de l'accès aux jeux jusqu'à la mise en conformité.



## ■ INCIVILITÉS

L'aire de jeu de la mairie a été fermée à plusieurs reprises en raison d'incivilités répétées, notamment durant les vacances scolaires. Par ailleurs, un arrêté municipal règlemente désormais l'accès au terrain multisport aux enfants de moins de 14 ans et limite à 10 le nombre de personnes autorisées à jouer en même temps (un accompagnant pouvant également y venir avec son/ses enfant-s). L'utilisation du terrain multisport génère des nuisances sonores et des incivilités (déchets).



## ■ AIRE DE JEUX BOUVREUIL/LORIOT

Délaissée, l'aire de jeux va connaître un profond changement puisque les agrès vont être redéployés sur l'aire de jeux de la mairie dans les prochains mois.

Une réflexion sur l'aménagement paysager de la zone sera engagée au premier trimestre de l'année.



## ■ SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD 2020)

Du 23 au 27 novembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, les filières de tri de la commune ont été mises en avant sur la page Facebook du village.

Récupération des piles et petites batteries, des bouchons en plastique, des instruments d'écriture usagés, des jeux et jouets inutilisés... Les bacs collecteurs sont à votre disposition dans le hall de la mairie, aux heures d'ouverture.

Des questions ou des idées sur les filières de tri existantes ou à envisager ? Merci de contacter :

**Guillaume LAMBOLEZ** - [adjoint3.moncel54300@orange.fr](mailto:adjoint3.moncel54300@orange.fr)



## ■ JEUX ET JOUETS INUTILISÉS

Après les fêtes de fin d'année, c'est l'occasion de faire le tri. Vous avez des jeux et jouets en bon état et dont vous n'avez plus l'utilité ? Venez les déposer en mairie. Nous les collectons pour leur permettre d'avoir une seconde vie.

Ils seront ensuite distribués aux Restos du Coeur de Lunéville.

## ■ PROPRETÉ DES TROTTOIRS

Masques chirurgicaux, mégots de cigarette, plastiques divers, ... **Nos trottoirs sont sales !** Nous pouvons tous contribuer à rendre notre village plus agréable.

Un effort de propreté devant nos habitations : c'est simple, c'est rapide et c'est réellement un acte fort pour la nature et pour le village.

## ■ RAMASSAGE DES DÉCHETS

Déchets ménagers (sacs noir) :

**Le lundi**

Déchets recyclables (sacs jaunes) :

**Le jeudi - semaines paires**  
**Ramassage tous les 15 jours**

Pour plus d'informations :  
<https://www.noustrions.fr/>

**Les bacs à ordures ménagères et les sacs de tri ne doivent pas être déposés avant 18h00, la veille du ramassage prévu.** En cas de non ramassage (heure dépassée, problème technique), elles ne doivent pas rester sur le trottoir.

## ■ BON PLAN «SACS DE TRI»

Compte tenu du contexte sanitaire, nous vous rappelons que pour éviter les déplacements, il vous suffit de téléphoner en mairie et les agents communaux vous livreront vos rouleaux de sacs de tri.

# ORDURES MÉNAGÈRES

Le 15 décembre, les élus du territoire se sont réunis en Conseil Communautaire au Réservoir, à Lunéville. Le vote des tarifs 2021 de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le territoire de la CCTLB était le point d'orgue de ce Conseil.

**Matthieu SIGIEL a voté CONTRE cette proposition** et vous en explique les raisons.

Cette délibération du 15 décembre 2020 était attendue et redoutée de l'ensemble des élus du territoire.

Depuis sa mise en place pour l'ensemble du territoire de la CCTLB, la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères fait couler de l'encre. Pour une proportion importante des habitants du territoire et notamment à Moncel Lès Lunéville, ce changement a eu pour conséquence une augmentation substantielle du coût des ordures ménagères.

C'est en recevant ma convocation, 7 jours avant la tenue du Conseil Communautaire, que j'ai pris connaissance de la grille tarifaire proposée.

La veille du Conseil, les maires ont été invités à une visio conférence avec le Président de la CCTLB pour discuter d'une autre grille tarifaire, qui allait être proposée le lendemain à tous les élus communautaires. Cette grille proposait 3 stratégies que nous avons brièvement abordées.

Lors du Conseil Communautaire, les échanges ont été nourris. Malgré ce qui s'est dit, mon avis sur la question ne changea pas et j'ai maintenu le vote pour lequel j'ai longuement réfléchi au préalable.

**J'ai voté contre** cette proposition de grille tarifaire 2021. Je m'en suis expliqué de vive voix préalablement avec le Président Bruno Minutiello.

Je ne pouvais pas voter favorablement sur un sujet aussi sensible sans avoir pu en discuter avec l'ensemble du Conseil Municipal.

Mon vote est celui des Moncellois.

Je ne pouvais pas voter favorablement pour une redevance qui, cette année encore, ne sera pas incitative. Ni valider une augmentation des tarifs alors que nous avons réduit de 30% nos productions de déchets sur le bassin lunévillois.

Mon vote contre cette grille tarifaire ne remet pas en question mon soutien plein et entier à l'équipe communautaire qui doit parvenir à améliorer le contrat actuel. C'est aujourd'hui un impératif et le Président a fait le choix de s'appuyer sur un cabinet spécialisé pour l'y aider.

Je reste à votre écoute et sur ce sujet épineux, je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.

Matthieu SIGIEL

Vous pouvez revoir la séance du 15/12/2020 : [https://www.youtube.com/watch?v=4V294\\_w8rZg](https://www.youtube.com/watch?v=4V294_w8rZg)  
Vous pouvez télécharger le fichier audio : <http://www.cloudcctlb.fr/index.php/s/FnzENUUP3KY3PAM>

## ■ ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le marché attribué en 2015 est arrivé à son terme au 31 Décembre 2020. Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre émis pour ce marché d'une durée de 5 ans.

La Commission Appels d'Offres s'est réunie le 03 novembre 2020 pour ouvrir les plis. Un rapport d'analyse a ensuite été rédigé.

C'est l'entreprise **CITELUM** qui a été retenue.



CITELUM est également chargée de l'installation des illuminations de Noël

## ■ ABATTAGE DES BOULEAUX

Ces deux majestueux bouleaux, situés à proximité du passage ferroviaire de la rue de la Machine, vont bientôt être abattus.

Après consultation d'un professionnel, il s'avère que les branches basses sont en train de mourrir, du fait de la grande taille des arbres. Et cela représente un danger. Les bouleaux étant très fortement allergisant, ils seront remplacés par des essences plus adaptées.

Des travaux paysagers vont être mis à l'étude, incluant également une sécurisation du trottoir.



## ■ TRAVAUX DE LA COUR D'ÉCOLE

C'est un des projets importants annoncé dans notre programme de campagne électorale qui démarre en ce début d'année 2021.

La cour d'école et le préau vont être repensés pour être plus fonctionnels, et notamment, pour mieux protéger les élèves en cas de pluie ou de fortes chaleurs. Une partie de l'ancien terrain de tennis va être utilisée pour répondre aux besoins des élèves et de la nouvelle équipe enseignante.

Pour piloter cela, la Commission Travaux avancera en «mode projet». Cette méthode permet d'avancer pas à pas, en impliquant l'ensemble des parties prenantes, avec une maîtrise logique des coûts et des moyens mis en oeuvre tout au long du projet, jusqu'à son aboutissement.



# EAU POTABLE

## ■ TRAVAUX SUR LE PUIITS ARTÉSIEN

Ce dossier complexe concerne les travaux de régénération du puits artésien et la construction d'une usine de traitement de l'eau provenant de 390m de profondeur.

L'inspection caméra du forage montre un encrassement important du puits et la station de déferrisation au château d'eau, en mauvais état, ne traite pas le calcaire.

Le puits artésien a été construit en 1985, en commun par les 2 communes de MONCEL et HÉRIMÉNIL, à parts égales.

L'eau brute est bactériologiquement potable et la municipalité a décidé de poursuivre l'exploitation de cette ressource précieuse pour ne pas dépendre intégralement de l'eau de la Meurthe via Lunéville.

Les études commencées en 2014 ont été reprises par les nouvelles municipalités dès le mois de juillet 2020.

De nombreuses négociations avec HÉRIMÉNIL ont abouti à une proposition de 2 conventions, élaborées par la Commune de Moncel :

→ **une première convention de participation aux travaux** à hauteur de 50% pour chacune des Communes, comme à l'origine du puits.

**Elle avait été verbalement acceptée par HÉRIMÉNIL.**

→ **Une autre convention de vente d'eau brute**, pour partager l'entretien du site.

Cet entretien est aujourd'hui intégralement financé par MONCEL, depuis la mise en place d'un contrat de Délégation de Service Public avec VEOLIA en 2018.

**Cette seconde convention a été âprement négociée avec HÉRIMÉNIL**, et proposait un prix de vente d'eau brute sur la base suivante :

→ Une part communale (pour MONCEL) de 0.05€ le m<sup>3</sup> d'eau brute ;

→ Une part VEOLIA, pour la reprise des équipements hydrauliques et électriques de la commune d'HÉRIMÉNIL.

**Le Maire de MONCEL vient d'être informé du report de la Commune d'HÉRIMÉNIL de signer la convention de partage des travaux.** Le motif invoqué : le refus de VEOLIA de s'engager sur une obligation de résultat.

L'entreprise s'engage sur une garantie de moyen, avec le nettoyage. Mais garantir, après le broyage du forage, une gaine du puits en bon état, c'est en revanche impossible.

Il y a un risque, c'est vrai. Mais attendre que le puits soit trop colmaté et que la crépine située à 390m de profondeur s'obstrue, c'est aussi un risque. **Mais un risque définitif.**

Les deux conventions sont étroitement liées car celle concernant la vente d'eau n'intègre pas les travaux décrits ci-dessus. Cela reviendrait à faire supporter **intégralement** à la Commune de MONCEL les travaux sur le puits.

Le Conseil Municipal a donc décidé de ne signer aucune convention pour l'instant et de continuer à chercher une solution. Une demande de subvention est en cours auprès de l'Agence de l'Eau : un atout qui serait précieux dans cet épineux dossier. Il restera enfin à définir si l'usine de traitement de l'eau se fera conjointement, ou non.

Affaire à suivre...

# CONSEIL DES JEUNES

## ■ NOUVEAU CONSEIL DES JEUNES

Alicia, Clara, Justin, Lola, Marius, Noa, Nola, Marceline, Mathilde et Zoé étaient tous présents samedi 23 janvier dans la salle du Conseil. Après quelques explications du Maire et des responsables du Conseil des Jeunes, ils ont procédé à l'élection de leur mini-Maire et de ses 3 adjoints.

C'est **Noa MAIRE** qui a été élu mini-Maire et qui sera épaulé de Mathilde D'ALASCIO-TONDEUR (1<sup>ère</sup> adjointe), de Marius SIGIEL (2<sup>ème</sup> adjoint) et de Lola MAIRE (3<sup>ème</sup> adjointe).

Déjà les idées fusent : marche propre, fête des jeunes, plantation d'arbres, jardinière commune, jeu de piste géant, sorties nature, aménagements des aires de jeu, ...

Le nouveau Conseil des Jeunes est assurément plein d'idées et plein d'envie. De quoi ravir les responsables Anne Sophie ERRARD et Sandrine MAGRON.



## ■ REPAS DES AÎNÉS 2021

C'est une tradition qui ponctue la vie du village : en début d'année, les aînés sont invités à un grand repas festif organisé par le CCAS de Moncel-lès-Lunéville.

Cette année, une fois de plus, il a fallu s'adapter aux événements. Pas de rendez-vous festif mais des paniers gourmands distribués à domicile.

Dimanche 17 janvier, dans la neige, dans le froid, mais dans la bonne humeur, l'équipe du CCAS a effectué la livraison à domicile des paniers gourmands concoctés par les Caves Saint Charles et Le Relais Saint Jean.

Terrines, foie gras, bouteille de muscat, biscuits fait maison... De quoi satisfaire les papilles des 41 gourmands qui ont reçu leur panier.



# CCAS

## ■ «J'ACHÈTE DE LUNÉVILLE À BACCARAT»

Mise en route en pleine crise sanitaire cet automne, l'application pour smartphone « **J'achète de Lunéville à Baccarat** » permet aux commerçants locaux de proposer leurs produits aux habitants du territoire.

Acheter local depuis chez soi avec son téléphone c'est désormais possible !

Appli disponible gratuitement sur les APPSTORE.

**J'ACHÈTE**   
**DE LUNÉVILLE À BACCARAT**

**ÉTAT CIVIL**

Bienvenue au monde à **Noéline LALLEMAND**, qui est née le 15 septembre 2020 ainsi qu'à **Hugo ADAMI VAUBOURG**, né le 06 octobre 2020.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **Georges DUMET**, le 16 octobre 2020 et celui de **Marie-Thérèse LEPOIRE**, le 26 décembre 2020.

Nous adressons nos condoléances aux familles.

## ■ HORAIRES D'OUVERTURE

La mairie est ouverte au public :

- le lundi de 16h à 17h30
- le mercredi de 8h30 à 11h30 (sur rdv)
- le jeudi de 17h à 18h.

Et sur rendez-vous en dehors des créneaux habituels d'ouverture.

## ■ PROPRETÉ CANINE

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal, laissées sur la voie publique, les espaces verts, les trottoirs, les espaces de jeux pour enfants.

Des distributeurs de sacs sont mis à disposition.

Le non respect de cette obligation expose les propriétaires à une amende de 35 euros.

## ■ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections (départementales et régionales) se dérouleront en juin 2021. Pensez dès à présent à vous inscrire sur les listes électorales si vous souhaitez y participer.

Vous pouvez le faire en mairie, en venant avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Ou vous pouvez le faire sur internet :

- [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- [www.franceconnect.gouv.fr](http://www.franceconnect.gouv.fr)

